



CERTIBIOCIDE «NUISIBLES»



PUBLIC CIBLÉ :

Professionnels amenés à utiliser, vendre, acheter ou appliquer certains Types de Produits biocides destinés aux professionnels ; les produits professionnels qui sont destinés à lutter les rongeurs (TP 14), les insectes (TP 18), mais aussi les autres vertébrés (TP 20), par d'autres moyens qu'en les repoussant ou en les attirants.



DÉLAI D'ACTION :

2 mois sous réserve du nombre de personnes



FRAIS PÉDAGOGIQUE :

Cantine scolaire



TARIFS :

Tarifs individuels : 480€

Tarifs de groupes : Nous consulter



EFFECTIF PAR SESSION :

12 personnes



DURÉE :

21 h

CODES :
RS 6442



PRÉ REQUIS :

Maîtriser la langue française
Manipuler l'informatique
Avoir un identifiant France Connect



OBJECTIFS VISÉS :

- Connaître et respecter les consignes et la réglementation relative aux produits biocides
- Identifier les risques liés à l'utilisation des produits biocides (sur la santé et sur l'environnement)
- Elaborer des stratégies visant à limiter le recours aux produits biocides, trouver des alternatives dans le cadre d'une lutte intégrée
- Savoir gérer les déchets, respecter les règles de gestion concernant l'élimination et le stockage des déchets



MODALITÉ DE VALIDATION :

Evaluation certificative

- Evaluation finale pour l'obtention du certificat : QCM de 30 questions



CONTENU DE FORMATION :

Présentation du contexte
Cadre réglementaire
Les nuisibles
L'accent sera mis sur des insectes volants, rampants présents sur la région Corse et les vecteurs potentiels de maladie (études de cas)
Insectes et moyens de lutte
Prévention des risques pour la santé humaine
Études méthodologiques
Prévention des risques pour l'environnement



CONTACT :

Secrétariat CFPPA
Tel : 04.95.30.02.31 Taper 1
Mail : cfppa.borgo@educagri.fr



PLAN ET MOYEN D'ACCÈS :

L'établissement est desservi
*Par le réseau routier cf «Google maps» lycée agricole Borgo
*Par le réseau ferroviaire, cf Chemins de Fer Corse (Arrêt Porettonne à 10 min à pied).



HANDICAP :

Un référent handicap accompagne et suit l'apprenti.
Armagnac Marie-hélène : 07.50.54.25.93



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Diaporama support, échanges entre les participants, analyse de pratiques et résultats d'essais, illustrations par des exemples en lien avec les situations rencontrées par les participants.



MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Evaluation finale pour l'obtention du certificat : QCM de 30 questions, Seuil de réussite 20 /30. Si non validation : possibilité de formation complémentaire de consolidation des compétences de deux heures.



FINANCEMENT ET REMUNÉRATION :

Le financement peut être assuré par :

- Vos propres fonds
- Une prise en charge par votre OPCO
- Une prise en charge par votre employeur
- Une prise en charge par Pôle Emploi ou la Région



CONDITION D'INSCRIPTION :

Dossier d'inscription complet
Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique